

Lu l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir des Maisons de Poste dans les différentes parties de cette Province.

Sur Motion de Mr. *Bourdages*, secondé par Mr. *François Caron*,

ORDONNE', Que ledit Ordre soit remis.

RESOLU, Que cette Chambre se formera Demain en ledit Comité.

Alors, sur Motion de Mr. *Papineau*, secondé par Mr. *Stuart*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 2e. Février, 1814.

LU l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence le Gouverneur, concernant les Billets de l'Armée.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laissé la Chaire.

Mr. *Bellet* a pris la Chaire du Comité.

Mr. l'Orateur a repris la Chaire ;

Et Mr. *Bellet* a fait rapport que le Comité avoit fait quelques progrès, et lui avoit enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

ORDONNE', Que ledit Comité ait la permission de siéger de nouveau.

RESOLU, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en ledit Comité.

S

Mr.